

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

	Usage dominant	Classes d'usages	Article de zonage	Zones					
				RV1-801	RV1-802	RV2-803	RIEV1-804	RIEV1-805	RIEV1-806
USAGES	HABITATION	classe A - unifamiliale		•	•	•	•	•	•
		classe B - bifamiliale							
		classe C - trifamiliale							
		classe D - multi. (moins de 10 log.)							
		classe E - multi. (10 log. et plus)							
		classe F - communautaire							
			classe G - mobile	art. 21.3					
	USAGES	COMMERCE	classe A-1 spectacles, culture						
			classe A-2 bars						
			classe A-3 clubs sociaux						
			classe A-4 récréation intérieure						
			classe A-5 récré. ext. intensive	art.22.4		• [5]		• [5]	
			classe A-6 récré. ext. extensive		• [1]	• [1]	• [1]	• [1]	• [1]
			classe A-7 récré. ressource						
			classe A-8 arcades						
			classe A-9 caractère érotique						
			classe B-1 bureaux						
			classe B-2 services		• [2]	• [2]	• [2]	• [2]	• [2]
			classe B-3 vente au détail						
			classe C-1 hébergement						
			classe C-2 gîte du passant		• [3]	• [3]	• [3]	• [3]	• [3]
			classe C-3 restauration						
			classe C-4 casse-croûte						
			classe C-5 résidence de tourisme		•	•	•	•	•
			classe D-1 poste d'essence						
classe D-2 station service			art. 22.3.2						
classe D-3 lave-autos									
classe D-4 vente de véhicules			art. 22.3.1						
classe D-5 pièces et acces.									
classe D-6 entretien			art. 22.3.2, 22.3.3						
classe E-1 const., terrassement									
classe E-2 vente en gros, transport									
classe E-3 para-agricole									
classe E-4 autres usages comm.									
classe E-5 mini entreposage									
USAGES	INDUSTRIE	classe A	art. 23.2						
		classe B	art. 23.2						
		classe C	art. 23.2						
		classe D extraction	art. 23.3						
		classe E récupération, recy.	art. 19.6, 23.4						
USAGES	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	classe A-1 services gouv.							
		classe A-2 santé, éducation							
		classe A-3 centres d'accueil							
		classe A-4 services culturels							
		classe A-5 sécurité, voirie							
		classe A-6 lieux de culte							
		classe B parcs, terrains de jeux		•	•	•	•	•	
		classe C équip. publics	art. 8.1.3						
		classe D infras. publiques		•	•	•			
USAGES	AGRICOLE	classe A agriculture, forêt				•			
		classe B établissements d'élevage							
		classe C activités complé.		• [4]	• [4]	• [4]	• [4]	• [4]	
		classe D formation agricole							
		classe E animaux domestiques	art. 24.4						
NORMES	STRUCTURE DU BÂTIMENT	isolée		•	•	•	•	•	
		jumelée							
		en rangée			•				

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

### Notes particulières

[1] limité aux sentiers de randonnée et aux activités d'observation et de conservation de la nature.

[2] limité aux établissements offrant des installations de spas, intérieurs ou extérieurs. Le terrain doit avoir une superficie minimale de 8 000 mètres carrés.

[3] usage assujéti aux dispositions des articles 21.2 et suivants applicables aux usages complémentaires.

[4] limité aux cabanes à sucre accessoires à une érablière, conçues uniquement pour la production de sirop d'érable. Aucun service de repas ne doit être offert sur place.

[5] limité au golf existant.

# Ville de Coaticook

## grille des usages principaux et des normes

		Article de zonage	Zones						
			RV1-801	RV1-802	RV2-803	RIEV1-804	RIEV1-805	RIEV1-806	
<b>NORMES (suite)</b>	<b>IMPLANTATION</b>	marge de recul avant min. (m)	art. 6.1.12	8	8	8	8	8	8
		marge de recul latérale min. (m)		3	3	3	3	3	3
		somme des marges de recul latérales min. (m)		6	6	6	6	6	6
		marge de recul arrière min. (m)		3	3	3	3	3	3
		<b>BATIMENT</b>	hauteur maximale (étage)		2	2	2	2	2
		hauteur maximale (m)		10	10	10	10	10	10
		façade minimale (m)		7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
		profondeur minimale (m)		6,7	6,7	6,7	6,7	6,7	6,7
		superficie min. au sol (m ca)		55	55	55	55	55	55
	<b>RAPPORTS</b>	espace bâti/terrain max., bâtiment principal (%)		30	30	30	30	30	30
		espace bâti/terrain max. bâtiment accessoire (%)		10	10	10	10	10	10
	<b>AUTRES NORMES</b>	puits municipal	chap.18						
		zones à risque d'inondation	art. 19.2	●					
		zones de glissement de terrain	art. 19.3						
		lieu d'enfouissement sanitaire	art. 19.4						
		ancien dépotoir	art. 19.5						
		terrain contaminé	art. 19.9						
		protection du patrimoine	chap.20						
		bande tampon	art. 23.2						
		sites d'extraction	art. 23.3						
	PIIA		● [a]	● [a]	● [a]	● [a]	● [a]	● [a]	
<b>DIVERS</b>	<b>AMENDEMENT</b>	règl. 6-1-57-2 (2016), en vigueur 17 mai 2017	X	X	X	X	X	X	
	notes particulières [a] applicable lors d'une demande de permis pour un établissement offrant des installations de spas.								